

Délibération n°DEL-22-1324

**Vœu des groupes Alternative pour une Métropole Citoyenne,
Métropole Solidaire Ecologique et Démocratique, Toulouse
Métropole en Commun, Métropole Ecologiste, Solidaire et
Citoyenne, des Indépendants et Métropole d'Avenir pour un accord
sur des avancées concrètes du RER toulousain**

L'an deux mille vingt-deux le jeudi vingt octobre à neuf heures vingt-trois, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Concorde - Centre de Congrès Pierre Baudis - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	133
Présents :	110
Procurations :	22
Date de convocation :	14 octobre 2022

Présents

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
Aucamville	Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	M. Michel BEUILLE, Mme Sylvie LLOUBERES
Balma	M. Frédéric LEMAGNER, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Blagnac	M. Joseph CARLES, M. Jean-Michel MAZARDO, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. Thierry ZANATTA
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	Mme Sophie BOUBIDI, M. Patrick JIMENA, Mme Josiane MOURGUE, M. Franck RIBEYRON, Mme Karine TRAVAIL-MICHELET, M. Pierre VERNIOL
Cornebarrieu	Mme Dalila COUSIN, M. Alain TOPPAN
Cugnaux	Mme Ana FAURE, Mme Marie-Hélène ROURE, M. Albert SANCHEZ
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Thierry DUHAMEL
Flourens	M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	Mme Patricia PARADIS, M. Michel ROUGE
Lespinasse	M. Alain ALENCON
L'Union	Mme Brigitte BEC, M. Marc PERE
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Montrabé	M. Jacques SEBI
Pibrac	M. Honoré NOUVEL
Pin-Balma	M. Gil BEZERRA
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC
Saint-Alban	M. Alain SUSIGAN
Saint-Jean	M. Bruno ESPIC, Mme Céline MORETTO
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Saint-Orens	M. Serge JOP
Seilh	M. Didier CASTERA

Toulouse	Mme Caroline ADOUE-BIELSA, Mme Fella ALLAL, Mme Françoise AMPOULANGE, Mme Laurence ARRIBAGE, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Jacques BOLZAN, M. Jean-Paul BOUCHE, Mme Maroua BOUZAIDA, M. Maxime BOYER, M. Sacha BRIAND, Mme Hélène CABANES, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Romain CUJIVES, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, M. Aymeric DEHEURLES, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Cécile DUFRAISSE, M. Jonhny DUNAL, M. Jamal EL ARCH, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, Mme Isabelle FERRER, M. Vincent GIBERT, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, Mme Valérie JACQUET VIOLLEAU, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU, Mme Marion LALANE- DE LAUBADERE, M. Jean-Michel LATTES, M. Maxime LE TEXIER, Mme Marine LEFEVRE, Mme Hélène MAGDO, Mme Souhayla MARTY, M. Antoine MAURICE, Mme Odile MAURIN, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Nicolas MISIAK, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Julienne MUKABUCYANA, Mme Nina OCHOA, Mme Gnadang OUSMANE, M. Philippe PERRIN, Mme Julie PHARAMOND, M. François PIQUEMAL, Mme Agnès PLAGNEUX BERTRAND, M. Clément RIQUET, M. Daniel ROUGE, M. Thierry SENTOUS, M. Bertrand SERP, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Nicole YARDENI
Tournefeuille	M. Patrick CHARTIER, Mme Corinne CURVALE, M. Dominique FOUCHIER, Mme Corinne GINER, M. Laurent SOULIE

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
Mme Sophie LAMANT	Gil BEZERRA
M. Patrice RODRIGUES	Karine TRAVAIL-MICHELET
M. Pascal BOUREAU	Danielle PEREZ
Mme Bernadette GUERY	Jean-Michel MAZARDO
M. Philippe PLANTADE	Thierry FOURCASSIER
M. Thomas LAMY	Frédéric LEMAGNER
M. Arnaud SIMION	Pierre VERNIOL
M. Thomas KARMANN	Isabelle HARDY
M. Robert GRIMAUD	Thierry DUHAMEL
Mme Véronique BARRAQUE ONNO	Roseline ARMENGAUD
Mme Camille POUPONNEAU	Honoré NOUVEL
Mme Dominique FAURE	Vincent TERRAIL-NOVES
M. Christophe ALVES	Christine ESCOULAN
M. Olivier ARSAC	Pierre TRAUTMANN
Mme Patricia BEZ	Valérie JACQUET VIOLLEAU
M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT	Jean-Paul BOUCHE
M. Francis GRASS	Nicole YARDENI
M. Jean-François PORTARRIEU	François CHOLLET
Mme Agathe ROBY	Marc PERE
Mme Nadia SOUSSI	Agnès PLAGNEUX BERTRAND
Mme Agnès BENOIT-LUTMAN	Vincent GIBERT
M. Romain VAILLANT	Dominique FOUCHIER

Conseillers excusés

Aucamville	M. Gérard ANDRE
------------	-----------------

Délibération n° DEL-22-1324

Vœu des groupes Alternative pour une Métropole Citoyenne, Métropole Solidaire Ecologique et Démocratique, Toulouse Métropole en Commun, Métropole Ecologiste, Solidaire et Citoyenne, des Indépendants et Métropole d'Avenir pour un accord sur des avancées concrètes du RER toulousain

Exposé

1. Une approche pour débloquer le projet de RER

Les difficultés de déplacements continuent de s'aggraver dans Toulouse et sa périphérie (1,3 million d'habitants au total). Les bouchons n'ont pas disparu avec la crise sanitaire. L'inflation renchérit le coût de la vie. Et la Zone à Faibles Émissions (ZFE) appelle également le développement des transports en commun. De nombreux habitants et entreprises sont donc inquiets pour l'avenir.

Il y a un vrai risque que le RER toulousain doive attendre plusieurs années avant de se traduire par des avancées concrètes, malgré un large consensus transpartisan et le lancement, par la Région Occitanie et l'État, d'études sur un RER cadencé au quart d'heure à l'horizon 2040.

A Bordeaux et à Strasbourg, les RER métropolitains deviennent des réalités avec des projets pragmatiques (réalisation par étapes en commençant par optimiser l'existant) et partenariaux (portage conjoint par la Région et la Métropole), même si les contraintes techniques des réseaux ferroviaires de ces territoires restent bien différentes des nôtres.

A Toulouse, une 1ère phase d'un RER, cadencé à la demi-heure de 5h à minuit, doit être étudiée sans attendre afin d'en définir les étapes, pour des coûts relativement raisonnables (en investissement et en fonctionnement).

Bien que conscients que le cadencement supérieur du RER toulousain ne sera possible techniquement qu'avec des aménagements ferroviaires qui seront importants pour le nord toulousain (en raison de la saturation du réseau), il paraît primordial que les études préliminaires sur le RER avancent plus rapidement.

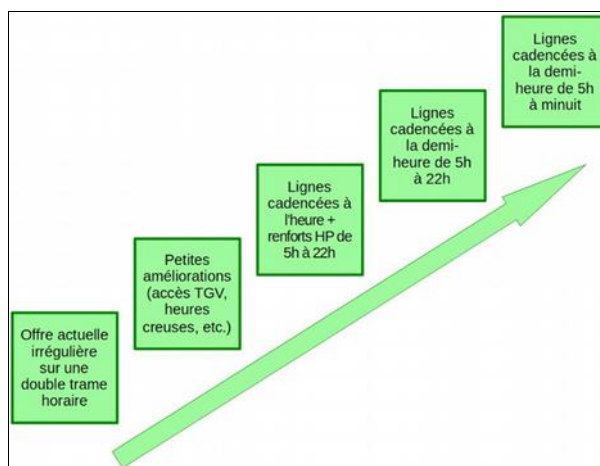
Cela permettrait aussi de préparer sereinement une 2ème phase plus complexe, en se donnant du temps pour étudier et discuter des différents scénarios possibles pour un RER cadencé au quart d'heure d'ici 2040.

2. Un premier scénario exploratoire pour illustrer la démarche proposée

Un scénario exploratoire pour ouvrir la discussion qui pourrait être approfondi et qui n'exclut pas d'autres scénarios possibles.

Un projet global de desserte pour une agglomération multipolaire irriguée par un système des mobilités structuré autour du métro et d'un RER cadencé à la demi-heure, avec l'étude d'une possible tarification unique, des réseaux de bus coordonnés et un système «train+vélo» performant.

Une réalisation par étapes avec des avancées concrètes et progressives.



L'utilisation d'une boîte à outils, éprouvée partout en Europe, pour rendre possible ce projet de desserte : exploitation à coût marginal, optimisation du matériel roulant et du réseau actuel, améliorations ponctuelles de la capacité du réseau et plan gares, sous réserve des capacités de la SNCF.

3. Le besoin d'un accord rapide pour mettre enfin le RER sur les rails

Un accord semble possible sur un projet partagé par les principaux partenaires (Région, Tisséo, État, SNCF) en concentrant les réflexions ces prochains mois sur une 1ère étape.

Le nouveau Contrat Plan Etat-Région (CPER) 2023-2027 et la nouvelle convention TER en discussion pourraient alors être des leviers permettant des avancées concrètes et progressives.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

Le Conseil de Toulouse Métropole affirme son soutien à l'objectif de mettre en œuvre des avancées concrètes sur le RER et affirme qu'il est indispensable que tous les acteurs, chacun dans leur rôle, s'engagent pour trouver un accord sur un projet de RER bénéfique pour tous.

Article 2

Toulouse Métropole s'engage à faciliter le dialogue entre acteurs institutionnels, la réalisation d'études et d'aménagements en vue de la concrétisation de ces avancées.

Résultat du vote :

Pour	132
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publié le : 26 octobre 2022

Reçu à la Préfecture le 25/10/2022

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC